



Aux portes de Lyon et de l'Ouest lyonnais, la Ville de Tassin la Demi-Lune compte plus de 250 agents pour un budget annuel de 23M€, au service d'une population en constante augmentation de 24.000 habitants. Ecoles, crèches, stades et gymnases, parcs et jardins, tissu associatif, labels « ville fleurie », « ville amie des aînées », « ville où il fait bon vivre », « ville active et sportive », ville « Terre de Jeux 2024 » et « ville prudente », toute l'action municipale est dédiée à la qualité du cadre de vie des habitants et à l'amélioration continue de son activité économique, dont la particularité de son pôle de 300 commerces de proximité. Rejoignez une équipe motivée et déterminée à donner du sens à la proximité et l'engagement public.

OFFRE D'EMPLOI APPRENTISSAGE :		
Direction : DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES	JARDINIER PAYSAGISTE EN APPRENTISSAGE (H/F)	Date de prise de poste : Septembre 2024
Service : REGIES OPERATIONNELLES		APPRENTISSAGE

Missions :

Sous la direction du Responsable de la Régie Espaces Verts et au sein d'une équipe composée de 8 jardiniers paysagistes vous assurez l'entretien et l'aménagement des espaces verts de la Ville.

Activités :

- Ensemence les pelouses et tond les parties engazonnées.
- Désherbe manuellement ou en méthode alternative les massifs, allées...
- Entretien des allées et nettoie les parcs municipaux des éventuels déchets (feuilles, papiers, poubelles...)
- Agrémente et prépare les sols.
- Plante les végétaux et en assure le traitement en bio ou bio contrôlé.
- Arrose les nouvelles plantations et ramasse les feuilles.
- Conçoit et réalise les massifs sur le territoire communal.
- Participe à l'élagage et l'abattage des arbres.
- Entretien le matériel et les outils du service (nettoyage, affûtage, petite révision).
- Participe au déneigement des écoles et bâtiments communaux et aide à l'installation du matériel pour les manifestations communales.

Compétences requises :

- cursus en apprentissage Entretien des espaces verts / jardinier paysagiste.
- Motivation, engagement et volonté de rejoindre une administration publique.
- curiosité et adaptation.

Conditions d'exercice :

Temps de travail : Complet (35h00)

Conditions de rémunération : pourcentage du smic en fonction de l'âge et année d'apprentissage + tickets restaurants (8€) + prise en charge à hauteur de 75% du prix des abonnements transport en commun.

Pour tout renseignement, merci de contacter :

Frédéric ALESSI - responsable du service – 06 08 99 69 30

Mélanie ANTONELLI - Responsable emploi et formation – 06 18 17 96 72

Pour candidater :

recrutement@villetassinlademilune.fr